

Paris, le 18 décembre 2023,

Chers Amis,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à notre **Assemblée Générale Annuelle** qui se tiendra en présentiel le :
Jeudi 18 janvier 2024 à 17h30 précises
Aux Salons de la Maison des Arts & Métiers
9 bis, avenue d'Iéna – 75116 Paris

avec le soutien de notre partenaire  **E BRAND** que nous remercions.

L'Assemblée Générale ne pouvant valablement délibérer que si le quart des membres est présent ou représenté, votre présence, ou votre pouvoir, est nécessaire dès 17h30. A défaut de quorum, une nouvelle Assemblée Générale devra être à nouveau réunie.

Vous pouvez remplir de manière très rapide et en quelques clics **le pouvoir en ligne sur notre site** ou, à défaut, télécharger le pouvoir **ici**, le signer et nous le retourner par mail à : secretariat@apram.com.

Le pouvoir peut être laissé en blanc, nous le remettrons à un membre du bureau ou du CA le jour de l'AG.

L'ordre du jour sera le suivant :

- rapport d'activité par la Présidente et les Vice-présidents
- rapport de la Commission de Trésorerie
- rapport du Trésorier, quitus, approbation de la cotisation 2024
- rapport des Présidents de Commissions
- élections au Conseil d'Administration
- **modification des statuts** et création d'une Commission *Amicus Curiae*
- questions diverses.

Elections au Conseil d'Administration :

Anne-Sophie Frère-Barcelonne et Charlotte Courcelle dans le collège Industrie, Mathilde Junagade dans le collège Avocats et Grégory Ingrand dans le collège Conseils, sont rééligibles pour un 2ème mandat.

Les mandats de Delphine Kaufmann dans le collège Industrie, d'Edouard Fortunet et Nicolas Moreau dans le Collège Avocats et de Kristell Erout dans le collège Conseils viennent à expiration.

Le mandat d'Hortense Pajot Jouquan, dans le collège Industrie, ne sera pas renouvelé.

En conséquence, sont à pourvoir :

- 2 mandats dans le Collège Industrie
- 2 mandats dans le Collège Avocats
- 1 mandat dans le Collège Conseils

Si vous désirez faire acte de candidature, veuillez écrire à notre Secrétaire Nicolas Moreau par mail à : nmoreau@bignonlebray.com, **avant le 1er janvier 2024 minuit**.

Je vous remercie de bien vouloir (au choix) :

- **Confirmer en ligne votre participation à l'Assemblée Générale**
- **Confirmer en ligne, de manière distincte, votre participation au cocktail** qui suivra à 19h30
- **Nous adresser votre pouvoir, dès aujourd'hui, et au plus tard le 17 janvier 2024.**

Pour mémoire, seuls les membres à jour de leur cotisation 2023 sont admis à participer à l'Assemblée Générale et au Cocktail.

Nous comptons vivement sur votre présence le 18 janvier ou, à défaut, sur l'envoi de votre pouvoir.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous prie de croire, chers Amis, à l'expression de mes salutations les meilleures.

Sylvie Benoliel-Claux
Présidente

Pièces à télécharger : la convocation, le pouvoir et l'invitation au cocktail